

EN ALTERNANCE



le cnam
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Licence **Maîtrise d'Ouvrage** en **Bâtiment** (L3) En alternance

Domaine Sciences, Technologies, Santé mention **Génie Civil**



Quelques chiffres...

Un parc immobilier immense

- 100 millions m² pour l'état,
- 280 millions pour les collectivités locales.

Des enjeux de transformations

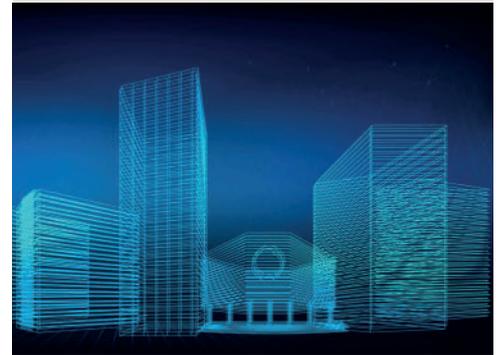
- 50 % de réduction de la consommation énergétique finale d'ici 2050,
- 3,8 millions de passoires thermiques,
- 45 % de la consommation énergétique est due au secteur résidentiel - tertiaire.

Programme d'action

- 25 % du parc immobilier de l'État le plus consommateur d'énergie rénové d'ici 2024,
- 100 000 passoires thermiques rénovés par an dans le parc social,
- 1,8 Mds€ du grand plan d'investissement pour rénover les bâtiments de l'État,
- 3 Mds€ du grand plan d'investissement pour rénover les bâtiments des collectivités locales.

INFOS MÉTIERS

La licence de génie civil du Cnam a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine des Travaux Publics et des infrastructures. Cette troisième année de licence propose une spécialisation pour répondre aux défis de la maintenance, de la gestion du patrimoine d'infrastructures et à l'évolution rapide des métiers dans le domaine des TP.



Diplôme
d'État
BAC+3

Licence Maîtrise d'Ouvrage en Bâtiment en alternance

Public

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation;
- Jeunes de moins de 30 ans et/ou demandeurs d'emploi, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage;
- Salariés en activité ou en reconversion.

Spécificités

- Cette licence est née d'un besoin avéré par divers services d'avoir au sein de leurs unités des véritables professionnels dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage en bâtiment.
- Une licence générale et en alternance, alliant ainsi la poursuite d'étude possible et la professionnalisation.
- Une pédagogie innovante se basant notamment, sur des cas concrets et des projets.
- Les enseignements seront assurés par une équipe pédagogique, constituée par des enseignants ou des professionnels.

Objectifs

Elle permet d'acquérir et de maîtriser :

- Des connaissances institutionnelles dans le domaine de la commande publique,
- Des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment,
- Des outils et méthodes en particulier dans la conduite de projet et la modélisation de bâtiments,
- La posture du maître d'ouvrage,
- Compréhension des enjeux de la transition écologique et la capacité à transformer un patrimoine immobilier vers une gestion économe des ressources.

Conditions d'accès

Niveau d'entrée : Bac +2

L'entrée en troisième année de licence en alternance est accessible aux titulaires d'un diplôme bac+2 du secteur BTP (120 ECTS) après sélection sur dossier de candidature et entretien individuel. Elle est également accessible sous conditions aux titulaires d'un titre professionnel de niveau 5 et aux diplômés des

domaines scientifiques et/ou techniques (120 ECTS), de l'architecture (180 ECTS) et de l'immobilier (180 ECTS).

L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels (VAP85).

Conditions de délivrance du diplôme

- Avoir validé 60 crédits ECTS minimum.
- Être titulaire du diplôme prérequis (ou VAE - décret 1985).
- Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne globale supérieure à 10/20.
- Justifier d'un niveau d'anglais correspondant au niveau B1.
- Valider l'expérience professionnelle (mémoire).

Pour quels métiers

- Chargé d'opérations (Chargé d'affaires, conducteur d'opérations),
- Gestionnaire de patrimoine immobilier public ou privé.

→ Licence Maîtrise d'Ouvrage en Bâtiment

Conditions d'admission

Téléchargement du dossier
www.cnam-paca.fr
Rubrique licence Génie Civil

Examen du dossier

Par le CNAM et l'ENTE sur les critères académiques, comportement, assiduité, notation...

Un entretien individuel au cours duquel le jury (composé d'un représentant du monde professionnel et d'un membre de l'équipe pédagogique) apprécie la motivation du candidat pour la formation, son projet professionnel et sa prise en compte des spécificités de l'apprentissage.

Organisation de la formation

La formation se déroule en alternance :
- 14 semaines en alternance de 1 mois en formation et 2 mois en entreprise, en maîtrise d'oeuvre ou en maîtrise d'ouvrage.
- Sous contrat d'apprentissage d'1 an.
- 4 sessions d'environ 3 semaines réparties dans l'année, avec hébergement proposé sur place.

Lieu de formation

Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE)
680 Rue Albert Einstein,
13792 Aix-en-Provence

Le site de formation est à proximité de la gare TGV d'Aix en Provence, de l'aéroport Marseille Provence et de l'autoroute A51.

Le site dispose d'hébergements et d'un restaurant administratif.



L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants du supérieur et de professionnels experts.

VOUS ETES UN ALTERNANT

Pourquoi choisir l'alternance ?

- Votre formation est gratuite et rémunérée.
- Vous préparez un diplôme reconnu tout en ayant une activité professionnelle.

VOTRE CONTRAT :

Cette formation est accessible sous contrat d'apprentissage de 16 à 30 ans révolus et sous contrat de professionnalisation.
L'alternant est un salarié à part entière.

VOTRE REMUNERATION :

Votre rémunération varie en fonction de votre âge.

VOUS ETES UNE ENTREPRISE :

Pourquoi engager un alternant ?

- Pour renouveler et renforcer les compétences internes.
- Alléger les charges liées au contrat d'apprentissage.
- L'alternant n'est pas pris en compte dans le calcul des effectifs.

En savoir plus :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

AVANTAGES

Alternant :

- La formation est gratuite et rémunérée.
- Vous préparez un diplôme reconnu tout en ayant une activité professionnelle.
- Vous validez une première expérience professionnelle.

Entreprise :

- Le financement peut être pris en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise.
- Les charges patronales sont réduites.
- L'alternant n'est pas comptabilisé dans le calcul des effectifs de l'entreprise.
- Présélection possible de candidats par le centre de formation.

Informations complémentaires :

www.alternance.emploi.gouv.fr

Programme de la formation

ECTS	Intitulé	ECTS
USBTM0	Harmonisation (construction, maquette numérique)	0 ECTS
USBT13	Gestion de projet de construction	3 ECTS
USBT97	Droit de la construction	3 ECTS
USBTS2	Les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage	6 ECTS
USBTP5	Techniques de construction des bâtiments	3 ECTS
USBTP2	Techniques de réhabilitation des bâtiments	3 ECTS
USBTS3	Management de projet BIM pour le chargé d'opération	3 ECTS
BTP196	Innovation et transitions dans le BTP	3 ECTS
USBTS4	Projet de maîtrise d'ouvrage des bâtiments	6 ECTS
USBT11	Thermique du bâtiment	3 ECTS
USBTM1	Anglais professionnel	3 ECTS
USBTM2	Communication professionnelle	3 ECTS
USBTM3	Management d'équipe	3 ECTS
UABT20	Mémoire de Licence	12 ECTS
UABT21	Expérience professionnelle de Licence (Année 3)	6 ECTS

TOTAL : 60 ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System) représentent l'unité de mesure du travail de l'élève pour toutes les UE et les UA. Ils sont acquis si l'on obtient à l'évaluation une note égale ou supérieure à la moyenne.

Ils sont aussi capitalisables dans les formations d'une même filière du Cnam ou transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur de l'espace européen.

Contact

→ ENTE Aix en Provence
680 rue Albert Einstein
13593 Aix en Provence Cedex 3
julien.guirleo@developpement-durable.gouv.fr

• Julien Guirleo : 04 42 37 20 32

L'ensemble des diplômes du Cnam est valorisé en crédit européen (ECTS) facilitant la reconnaissance européenne du diplôme.

